

## COMMENTAIRE D'UN TEXTE PHILOSOPHIQUE SUR PROGRAMME

---

Durée : 4 heures

---

Nous ne devons pas oublier que l'objet de notre investigation est non seulement le juste au sens absolu mais encore le juste politique. Cette forme du juste est celle qui doit régner entre des gens associés en vue d'une existence qui se suffise à elle-même, associés supposés libres et égaux en droits, d'une égalité soit proportionnelle, soit arithmétique, de telle sorte que, pour ceux ne remplissant pas cette condition, il n'y a pas dans leurs relations réciproques, justice politique proprement dite, mais seulement une sorte de justice prise en un sens métaphorique. Le juste, en effet, n'existe qu'entre ceux dont les relations mutuelles sont sanctionnées par la loi, et il n'y a de loi que pour des hommes chez lesquels l'injustice peut se rencontrer, puisque la justice légale est une discrimination du juste et de l'injuste. Chez les hommes, donc, où l'injustice peut exister, des actions injustes peuvent aussi se commettre chez eux (bien que là où il y a action injuste, il n'y ait pas toujours injustice), actions qui consistent à s'attribuer à soi-même une part trop forte des choses en elles-mêmes bonnes, et une part trop faible des choses en elles-mêmes mauvaises. C'est la raison pour laquelle nous ne laissons pas un homme nous gouverner, nous voulons que ce soit la loi, parce qu'un homme ne le fait que dans son intérêt propre et devient un tyran ; mais le rôle de celui qui exerce l'autorité est de garder la justice, et gardant la justice, de garder aussi l'égalité. Et puisqu'il est entendu qu'il n'a rien de plus que sa part s'il est juste (car il ne s'attribue pas à lui-même une part trop forte des choses en elles-mêmes bonnes, à moins qu'une telle part ne soit proportionnée à son mérite ; aussi est-ce pour autrui qu'il travaille, et c'est ce qui explique la maxime *la justice est un bien étranger*, comme nous l'avons dit précédemment), on doit donc lui allouer un salaire sous forme d'honneurs et de prérogatives. Quant à ceux pour qui de tels avantages sont insuffisants, ceux-là deviennent des tyrans.

Aristote, *Éthique à Nicomaque*, traduction J. Tricot, Livre V, chapitre 10, 1134a24-1134b8